



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 161 b) de l'ordre du jour

**Financement des Forces des Nations Unies
chargées de maintien de la paix au Moyen-Orient :
Force intérimaire des Nations Unies au Liban**

Exécution du budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la Force	7
D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	8
E. Cadre de budgétisation axée sur les résultats	10
III. Exécution du budget	33
A. Ressources financières	33
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	34
C. Évolution des dépenses mensuelles	34
D. Autres recettes et ajustements	35
E. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	35
F. Contributions non budgétisées	36



IV. Analyse des écarts	36
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	39
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/279	39

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014 et l'objectif de la Force est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (Opérations et Appui).

Durant cet exercice, la Force a continué de s'acquitter des tâches qui lui incombent et qui consistent notamment à contrôler la cessation des hostilités à prendre toutes les mesures nécessaires pour que sa zone d'opérations ne soit pas utilisée pour des activités hostiles; à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, face aux difficultés persistantes que posent les troubles régionaux qui ne cessent d'empirer; à coordonner avec l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes, en leur apportant un appui, l'adoption de mesures d'atténuation immédiates lorsque surviennent de graves incidents le long de la Ligne bleue. En outre, elle est autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que sa zone d'opérations ne soit pas utilisée pour des activités hostiles.

Au titre de la composante opérations, la Force a continué de faciliter et de conduire l'action du mécanisme de coordination tripartite : outre qu'il a servi de cadre pour l'examen des violations et des incidents ayant opposé l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes, il constitue un dispositif propre à instaurer la confiance et un outil grâce auquel la FINUL peut faciliter la conclusion d'arrangements pragmatiques et d'accords ponctuels sur le terrain entre les deux parties. La matérialisation de la Ligne bleue s'est poursuivie avec l'abornement des points non litigieux et la FINUL a organisé des entretiens bilatéraux avec les parties pour aborder les points que celles-ci estimaient litigieux ou problématiques. La Force navale intérimaire a continué de patrouiller et de mener des activités de surveillance dans la zone des opérations maritimes, notamment en coopération avec la marine libanaise. Avec celle-ci, la FINUL a organisé des ateliers et des séances de formation en mer à bord de navires de la Force navale intérimaire.

La composante appui de la FINUL a achevé la construction de six réservoirs pour l'évacuation des boues de décantation afin d'éliminer la contamination par les eaux usées. La FINUL a également poursuivi ses efforts de réduction de son empreinte écologique, au moyen d'ateliers de formation en matière d'environnement. Umoja-Démarrage a été mis en service à la FINUL en juillet 2013 et, à la suite de l'entrée en vigueur des normes IPSAS et d'Umoja, 15 postes de personnel recruté sur le plan international et 25 postes de personnel recruté sur le plan national ont été supprimés en mai et juin 2014.

La Force a engagé des dépenses d'un montant de 491,9 millions de dollars durant l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 99,9 % (contre des dépenses d'un montant de 524,0 millions de dollars durant l'exercice précédent, soit un taux d'exécution de 100 %).

L'existence d'un solde inutilisé, d'un montant de 722 300 dollars, s'explique essentiellement par des dépenses inférieures aux prévisions au titre des contingents, du fait que le taux de vacance de postes effectif (30,9 %) a été supérieur au taux inscrit au budget (26,5 %), d'où une sous-utilisation des crédits qui a été en partie contrebalancée par des dépenses plus importantes que prévu au titre du personnel civil, du fait que le personnel recruté sur le plan national appartenait à des catégories de rémunération supérieures à celles qui avaient été inscrites au budget et que des

indemnisés de licenciement ont dû être versées aux membres du personnel dont le contrat avait été rompu en raison de la suppression de postes.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	301 509,6	293 263,9	8 245,7	2,7
Personnel civil	96 370,3	103 769,9	(7 399,6)	(7,7)
Dépenses opérationnelles	94 742,1	94 865,9	(123,8)	(0,1)
Montant brut	492 622,0	491 899,7	722,3	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	11 157,0	12 975,5	(1 818,5)	(16,3)
Montant net	481 465,0	478 924,2	2 540,8	0,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	492 622,0	491 899,7	722,3	0,1

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif autorisé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	15 000	10 369	30,9
Personnel recruté sur le plan international	352	305	13,4
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–
Administrateurs recrutés sur le plan national	35	26	25,7
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	659	605	8,2

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 26 février 2013 (A/67/747), s'élevait à 484 558 800 dollars (montant brut) (montant net : 473 401 800 dollars). Il prévoyait 15 000 postes pour les contingents, 352 pour le personnel recruté sur le plan international et 694 pour le personnel recruté sur le plan national.

2. Dans son rapport correspondant du 22 avril 2013 (A/67/780/Add.9, par. 55), le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 484 558 800 dollars pour l'exercice considéré.

3. Dans sa résolution 67/279, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 492 622 000 dollars (montant net : 481 465 000 dollars) destinés à financer le fonctionnement de la Force pendant l'exercice 2013/14. Le montant total des crédits ouverts a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a défini le mandat de la FINUL dans ses résolutions 425 (1978) et 426 (1978), puis l'a élargi dans sa résolution 1701 (2006) et prorogé dans des résolutions ultérieures. Le mandat de la Force pour l'exercice à l'examen a été défini par le Conseil dans ses résolutions 2064 (2012) et 2115 (2013).

5. La FINUL a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de rétablir la paix et la sécurité internationales dans le sud du Liban.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice considéré, en exécutant les principaux produits visés dans les tableaux présentés ci-après au titre des composantes opérations et appui.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2013/14, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Au cours de l'exercice 2013/14, la FINUL a continué à contrôler la cessation des hostilités et à prendre toutes les mesures nécessaires pour que sa zone d'opérations ne soit pas le théâtre d'activités hostiles de quelque nature que ce soit, tout en s'employant en premier lieu à maintenir le calme le long de la Ligne bleue, compte tenu des difficultés persistantes que posent des troubles régionaux qui s'aggravent encore et ont une incidence sur les deux parties au conflit. Grâce à des

opérations militaires efficaces menées en coordination avec l'armée libanaise – dont la présence réduite sur le terrain a parfois amené la FINUL à se substituer à elle – ainsi qu'à des contacts et à une coopération accrue avec l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes – qui ont permis l'adoption de mesures d'atténuation immédiates à la suite de certains incidents graves survenus le long de la Ligne bleue –, la Force est parvenue à maintenir une dynamique positive dans le cadre de l'exécution de son mandat, les parties demeurant résolues à la laisser s'acquitter des tâches qui lui avaient été assignées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1701 (2006).

9. Ce degré élevé de liaison et de coordination auquel la FINUL est parvenue avec l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes s'est révélé crucial pour éviter que l'arrêt réciproque des hostilités soit remis en cause à la suite de certains incidents graves survenus le long de la Ligne bleue, qui ont conduit à une aggravation des tensions et auraient facilement pu dégénérer si la Force n'était pas intervenue rapidement pour les atténuer.

10. La FINUL a continué de faciliter et de conduire l'action du mécanisme de coordination tripartite : outre qu'il a servi de cadre pour l'examen des violations et des incidents ayant opposé l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes, il constitue un dispositif propre à instaurer la confiance et un outil grâce auquel la FINUL peut faciliter la conclusion d'arrangements pragmatiques et d'accords ponctuels sur le terrain entre les deux parties. La FINUL a instauré une liaison par vidéoconférence pour être en mesure de se concerter rapidement avec elles dans les situations d'urgence.

11. La matérialisation de la Ligne bleue s'est poursuivie avec l'abornement des points non litigieux et la FINUL a organisé des entretiens bilatéraux avec les parties pour aborder les points que celles-ci estimaient litigieux ou problématiques. Elle a poursuivi ses efforts en vue de faciliter le retrait des Forces de défense israéliennes du nord de Ghajar. La mise en place d'un bureau de la FINUL à Tel-Aviv n'a pas progressé.

12. La FINUL a continué d'aider l'armée libanaise à veiller à ce qu'aucun élément armé, aucun bien ni aucune arme non autorisés ne se trouvent dans sa zone d'opérations, en effectuant des patrouilles afin de prévenir toute violation de la Ligne bleue et en menant des opérations coordonnées avec l'armée libanaise. Les activités opérationnelles exécutées conjointement ont pris les formes suivantes : postes de contrôle gérés en commun, dont neuf situés le long du fleuve Litani; patrouilles et manœuvres coordonnées; formation sur terre et en mer.

13. La Force navale intérimaire a continué de patrouiller et de mener ses opérations de surveillance dans la zone des opérations maritimes, y compris en collaboration avec la marine libanaise, avec laquelle la FINUL a organisé des ateliers et des activités de formation en mer à bord de navires de la Force navale intérimaire à l'intention d'officiers subalternes libanais, le Liban ne disposant pas de navires appropriés à cette fin.

14. La FINUL a continué de collaborer étroitement avec l'armée libanaise dans le cadre du mécanisme de dialogue stratégique, qui pour en être dissocié ne s'inscrit pas moins dans l'optique du plan quinquennal de renforcement des capacités de l'armée libanaise, afin d'étoffer les moyens dont celle-ci dispose dans la zone d'opérations de la Force. Un Mécanisme de coordination du dialogue stratégique

pour les donations a été créé, en coopération avec l'armée libanaise, le Gouvernement libanais et le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, ainsi que deux sous-comités sur les questions maritimes et de formation, qui se sont réunis à deux reprises au cours de l'exercice considéré. Dans le même temps il a été procédé à la révision du champ d'application du Mécanisme de coordination du dialogue stratégique compte tenu de la création en septembre 2013 du Groupe international d'appui au Liban et du lancement du plan quinquennal susmentionné. La FINUL a également participé à la Conférence ministérielle tenue à Rome en juin 2014 à l'appui de l'armée libanaise. En coordination étroite avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Force a également continué de contribuer au développement des moyens affectés à la coordination civilo-militaire au sein de l'armée libanaise. La matérialisation de la Ligne bleue s'est poursuivie avec l'abornement des points non litigieux et la FINUL a organisé des entretiens bilatéraux avec les parties pour régler les points que celles-ci estimaient litigieux ou problématiques.

15. La FINUL a continué de dispenser des conseils et des avis d'ordre politique au Chef de mission et commandant de la Force ainsi qu'à la composante militaire, et elle a multiplié ses activités dans le domaine des affaires civiles, de l'information et de la sensibilisation. En application des recommandations énoncées à l'issue du bilan stratégique, selon lesquelles il faudrait associer davantage le Gouvernement libanais à l'application de la résolution 1701 (2006), en cherchant en particulier à intensifier sa participation et celle de ses ministères et institutions de sécurité dans le sud du Liban. La FINUL a également continué d'appuyer les autorités civiles locales et nationales en menant des activités communes d'information et en coopérant étroitement avec les pouvoirs publics pour régler les problèmes techniques liés à la prestation de services tels que l'éducation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, ou encore la gestion des déchets. En outre, les activités consacrées aux questions d'égalité des sexes et de droits de l'enfant se sont concentrées sur l'autonomisation des femmes et des jeunes grâce à une formation professionnelle menée par le personnel de la FINUL lui-même, ainsi qu'à des activités rémunératrices et des initiatives n'entraînant pas de frais. La FINUL a aidé les municipalités à étudier d'autres possibilités de financement et à mobiliser des fonds de donateurs à l'appui de projets locaux. Elle a continué à instaurer un climat de confiance auprès de la population locale en apportant une assistance humanitaire et une aide au développement par l'intermédiaire de services locaux et de projets à effet rapide à petite échelle. Elle a aidé les contingents à nouer des contacts avec la population locale grâce à divers outils médiatiques (vidéo, radio, documents imprimés) dans le but de faire mieux comprendre son mandat et ses activités.

C. Activités d'appui de la Force

16. Le tableau ci-après présente les taux moyens de vacance de postes pour toutes les catégories de personnel durant l'exercice 2013/14, par rapport aux taux effectifs de l'exercice 2012/13 et aux coefficients délais de déploiement et taux de vacance de postes prévus dans le budget pour 2013/14.

(Pourcentage)

Catégorie	Taux effectif	Taux inscrit	Taux effectif
	2012/13	au budget 2013/14	2013/14
Personnel militaire	26,4	26,5	30,9
Personnel recruté sur le plan international	11,0	5,0	13,4
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	9,0	8,0	8,2
Administrateurs recrutés sur le plan national	11,0	10,0	25,7

17. Au cours de l'exercice considéré, un taux de vacance de postes de 30,9 % a été enregistré pour le personnel militaire, plus élevé que celui qui avait été inscrit au budget (26,5 %). Le taux de vacance de postes pour le personnel recruté sur le plan international a lui aussi été plus élevé que prévu (13,4 % contre 5 %) en raison de difficultés de recrutement à des postes des services organiques et de la recommandation de réduction du personnel recruté sur plan international, formulée à l'issue de l'examen des effectifs civils; le taux de vacance de postes pour les administrateurs recrutés sur le plan national a lui aussi été plus élevé que prévu (25,7 % contre 10 %), en raison du délai requis pour procéder au classement des emplois et pour le recrutement.

18. La FINUL a achevé la construction de six réservoirs pour l'évacuation des boues de décantation à son quartier général et dans les secteurs, afin d'assurer la gestion de ces boues (en provenance des eaux usées) et d'éliminer tout risque de contamination par les eaux d'égout non traitées et autres eaux usées.

19. Elle a poursuivi ses efforts de réduction de son empreinte écologique. Au cours de l'exercice 2013/14, il a été procédé à 96 évaluations et 14 enquêtes environnementales; 12 sessions de formation à la sensibilisation à l'environnement ont été organisées et assurées à l'intention des nouveaux membres du personnel; les attributions de l'Équipe spéciale pour la protection des eaux et de l'Équipe spéciale pour la détection des fuites ont été élaborées, en conformité avec les mesures de protection des eaux adoptées par la FINUL.

20. En outre, la Force a continué d'accroître sa production d'énergie renouvelable grâce à son modèle d'exploitation de l'énergie solaire, qui repose sur des installations de production décentralisées dans 12 fermes solaires, grâce auquel le réseau électrique de la Force est alimenté et l'énergie est consommée aussi près que possible du point de production : en 2013/14, ce sont 189 726 kilowattheures qui ont été ainsi produits, contre 50 917 en 2012/13.

D. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

21. La FINUL a encore resserré sa coopération avec les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations Unies au Liban et dans la région. Au moyen d'un mémorandum d'accord avec le Bureau du Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et de la Ligue des États arabes pour la Syrie, l'appui apporté par la FINUL au Bureau a pris les formes suivantes :

livraison de matériel et prestation de services; facilitation du dédouanement par l'entremise du Bureau de la FINUL à Beyrouth; administration et facilitation de la procédure de recrutement local, y compris la délivrance de contrats et la prestation d'une formation. La FINUL a également prêté son assistance aux divers stades des consultations menées, s'agissant notamment du contrôle du matériel et de l'approvisionnement stratégique.

22. La FINUL a coordonné le réseau régional de formation pour recenser les possibilités en matière de participation, d'arrangements relatifs au partage des coûts, d'organisation de stages de formation consécutifs et d'autres modalités de collaboration permettant de réaliser des économies. L'appui apporté à d'autres missions par la FINUL dans le domaine de la formation a pris les formes suivantes : allocation de créneaux de formation et accès à des cours organisés par le personnel du Siège, des consultants extérieurs et des formateurs, ainsi qu'à des programmes de formation internes. Au cours de l'exercice 2013/14, 40 cours ont été assurés par des formateurs de la FINUL à 274 membres du personnel de 11 missions et organismes, fonds et programmes des Nations Unies. En tout, 13 cours ont été dispensés, sur les thèmes suivants : Umoja; formation de base ou avancée aux responsabilités des comités locaux des marchés; comité local de contrôle du matériel; programme de certification en matière de sécurité. Lorsque plusieurs missions avaient des besoins identiques en matière de formation, la FINUL a assuré au plan régional la coordination des demandes adressées au Siège et au Centre de services mondial de l'ONU. En organisant des programmes de formation au bénéfice de la FINUL et de la région, on s'est employé à réduire au minimum les doublons. En outre, 13 cours sur les transports et la logistique, la gestion de la performance, la nécessité de mobilité et les programmes informatiques ont été organisés par la FINUL et le Centre de services mondial, auxquels ont participé 43 personnes travaillant pour les missions régionales et les bureaux des Nations Unies dans la région.

23. La FINUL a continué à agir en coopération étroite avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban. Elle a également continué à conduire et à gérer la coordination des services d'informatique et de télématique pour la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP). Elle a continué d'élaborer et de mettre en œuvre des plans régionaux de coordination conformes aux objectifs des missions, tout en gardant à l'esprit la nature des mandats particuliers de chacune d'elles.

24. S'agissant de la coopération entre les quatre missions présentes dans la région dans le domaine de l'information et des services informatiques, un circuit de transmission de données entre Beyrouth et Nicosie, loué à une société commerciale, a été mis en service au cours de l'exercice 2013/14, dont le coût est partagé avec le Bureau du Coordonnateur spécial pour le Liban et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale.

25. En outre, l'Équipe régionale Déontologie et discipline de la FINUL a continué d'exercer son mandat régional, qui, outre la FINUL, englobe aussi la FNUOD, l'ONUST, l'UNFICYP, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, le Centre de services mondial de l'ONU, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) ainsi que le Bureau du Conseiller

spécial du Secrétaire général pour Chypre et le troisième membre du Comité des personnes disparues à Chypre, tous deux placés sous l'autorité administrative de l'UNFICYP. L'appui ainsi fourni, avec l'assistance des coordonnateurs de l'Équipe Déontologie et discipline de chacune des missions, comprenait les activités de prévention suivantes : réalisation d'évaluations des risques, campagnes d'information, réunions d'initiation à la culture démonologique, formations obligatoires et formations ciblées en réponse aux besoins recensés. Toutes les allégations de manquement reçues ont été traitées conformément aux exigences de la politique en vigueur. Des conseils et un appui ont été fournis à la Direction du personnel des missions en matière de déontologie et de discipline. L'Équipe régionale Déontologie et discipline de la FINUL a également facilité le recensement des filières d'assistance aux victimes et l'établissement de réseaux nationaux aux fins de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

E. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : opérations

26. Au titre de la composante opérations, la FINUL a continué, en étroite coordination avec l'armée libanaise, à effectuer des patrouilles et à mener des activités opérationnelles quotidiennes, à contrôler la cessation des hostilités et à encourager le strict respect de la Ligne bleue, afin d'instaurer des conditions stables et sûres dans le sud du Liban. En coopération avec l'armée libanaise, et en lui prêtant assistance, la Force a continué de veiller à ce qu'aucun membre du personnel armé, aucun bien ni aucune arme non autorisés ne se trouvent dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani. Elle a également pris toutes les mesures nécessaires, dans les limites de ses moyens, pour faire en sorte que sa zone d'opérations ne soit pas utilisée pour des activités hostiles, de quelque nature que ce soit. La FINUL et l'armée libanaise ont continué de mener des activités conjointement, en dépit de la présence réduite de cette dernière au sud du Litani – patrouilles quotidiennes à bord de véhicules et à pied; service de neuf points de contrôle communs le long du Litani; opérations d'interception de tirs de roquette; activités de formation. La Force navale intérimaire a continué de mener des activités de surveillance dans la zone des opérations maritimes et d'assurer une formation au personnel des forces navales libanaises.

27. La FINUL a continué d'agir en liaison et en coordination très étroites avec l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes afin de veiller à ce que persiste l'arrêt réciproque des hostilités et d'empêcher les violations de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité. La FINUL a également continué de faciliter et de conduire l'action menée par le mécanisme tripartite avec des représentants de l'armée libanaise et des Forces de défense israéliennes : c'est le dispositif central de liaison et de coordination, qui permet d'intervenir pour régler les problèmes opérationnels et en matière de sécurité, notamment en cas de violation de la résolution 1701 (2006).

28. La FINUL a encore renforcé ses activités d'appui au Gouvernement libanais, afin d'accroître l'autorité de celui-ci dans la zone située au sud du Litani. En coopération étroite avec les organes gouvernementaux compétents, les municipalités et la société civile, la Force a mené de nombreuses activités, parmi lesquelles un atelier sur les énergies renouvelables, des sessions de sensibilisation aux ressources

en eau, des expositions de produits alimentaires et d'articles artisanaux, ainsi que des sessions de sensibilisation à la sécurité routière et à la circulation dans l'ensemble de la zone d'opérations.

Réalisation escomptée 1.1 : Existence d'un environnement stable et sûr dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Absence d'incursions aériennes, maritimes ou terrestres et de fusillades le long de la Ligne bleue

2 164 violations de l'espace aérien et 587 violations de la Ligne bleue par voie terrestre; 2 tirs de roquette; explosion de 1 engin explosif improvisé, au sud de la Ligne bleue; 4 tirs de coups de feu en l'air; 1 grenade de diversion aveuglante et assourdissante lancée en l'air le long de la Ligne bleue; 7 épisodes de caillassage le long de la Ligne bleue; tensions occasionnelles en mer le long de la ligne des bouées; maintien par les Forces de défense israéliennes d'une présence dans le nord du village de Ghajar (au nord de la Ligne bleue), ce qui constitue une violation persistante

Déploiement de l'armée libanaise dans toute la région située au sud du fleuve Litani, y compris dans la partie du village de Ghajar et une zone adjacente situées au nord de la Ligne bleue

L'armée libanaise a déployé 2 brigades d'infanterie dans toute la zone d'opérations, à l'exception de la partie nord de Ghajar et d'une zone adjacente.

Aucun élément armé, aucun bien ni aucune arme ne se trouvent dans la zone située entre la Ligne bleue et le Litani, à l'exception de ceux qui sont autorisés par l'armée libanaise et la FINUL.

Port d'armes sans permis dans la zone d'opérations de la FINUL : 11 incidents; présence de chasseurs munis d'une arme : 626 incidents

Participation des deux parties aux réunions tripartites et maintien des dispositifs de liaison et de coordination

Objectif atteint : 10 réunions tripartites ont été tenues pendant l'exercice considéré.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
1 168 000 jours-homme de patrouille motorisée, y compris une capacité de réserve et une capacité de réaction rapide pour la reconnaissance des zones de tension, les activités de patrouille, les interventions et les activités de protection en cas de crise, afin d'appuyer d'autres unités (10 hommes × 320 patrouilles × 365 jours)	1 019 250	Jours-homme de patrouille motorisée L'écart s'explique par un changement tactique, les opérations de patrouille motorisée ayant été remplacées par des postes d'observation temporaires situés dans des zones à risque le long de la Ligne bleue.
545 310 jours-homme aux postes d'observation (7 hommes par poste × 3 équipes × 63 postes d'observation permanents × 365 jours et 3 hommes par poste × 57 postes d'observation temporaires en divers endroits × 365 jours)	584 157	Jours-homme aux postes d'observation, à raison de 54 postes d'observation occupés 24 heures sur 24, et de 5 postes occupés entre 3 et 24 heures par jour en moyenne Résultat supérieur aux prévisions en raison du changement de l'environnement opérationnel

450 heures de patrouille aérienne le long de la Ligne bleue et de vols de reconnaissance dans la zone d'opérations

1 350 heures de vol pour la constatation des incidents et les mouvements opérationnels au titre du transport du matériel de combat, des activités de reconnaissance, des fonctions de commandement et de contrôle et des activités de liaison et de formation

1 752 jours-navire de patrouille navale au titre de la surveillance de la frontière maritime du Liban, y compris au moyen d'exercices opérationnels menés conjointement avec l'armée libanaise (en moyenne : 4 frégates × 365 jours de patrouille navale avec un taux de soutenabilité de 70 %; en moyenne : 4 patrouilleurs × 365 jours de patrouille navale avec un taux de soutenabilité de 50 %)

1 460 heures de vol pour les activités de patrouille et les opérations de surveillance maritime à l'intérieur de la zone d'opérations maritimes (2 hélicoptères × 2 heures par jour × 365 jours d'opération)

Activités opérationnelles coordonnées avec l'armée libanaise, y compris au moins 16 opérations d'interception de tirs de roquette, 6 patrouilles à pied et service de 10 postes de contrôle communs par jour

487 Heures de patrouille aérienne et de vols de reconnaissance le long de la Ligne bleue
Ce produit est plus élevé que prévu, car la nature de certaines patrouilles de reconnaissance et aériennes ont nécessité un usage plus fréquent d'hélicoptères Bell.

908 Heures de vol
L'écart est imputable à des mesures d'efficacité, par exemple la combinaison de plusieurs demandes, y compris celles émanant de délégations, et le recours occasionnel à des navettes aériennes régulières ou le transport par la route chaque fois que c'était possible.

1 473 Jours-navire de patrouille navale
Ce produit n'est pas conforme aux prévisions pour deux raisons : nombre inférieur des navires disponibles (3 frégates et 4 patrouilleurs au lieu de 4 frégates et 4 patrouilleurs); problèmes techniques qui ont entraîné le retour au port des bâtiments touchés.

398 Heures de vol
Le produit est inférieur aux prévisions car le nombre d'hélicoptères mis à la disposition du Groupe d'intervention navale a été inférieur aux prévisions (1 au lieu de 2 pendant 61 jours sur l'année); conforme à la lettre d'attribution convenue avec les pays fournisseurs de moyens navals.

Oui Conduite d'une moyenne de 36 opérations par jour en coordination avec l'armée libanaise : 8 opérations d'interception de tirs de roquette, 2 patrouilles mixtes à pied et service de 13 postes de contrôle communs. En outre : 2 patrouilles motorisées, 8 patrouilles le long de la Ligne bleue, 2 factions de jour et 1 faction de nuit

Le nombre inférieur aux prévisions d'opérations d'interception de tirs de roquette et de patrouilles à pied tient au changement de la nature des opérations menées, qui a conduit à une augmentation des journées de présence aux points de contrôle communs, des patrouilles motorisées et à pied le long de la Ligne bleue et des factions.

750 exercices, séminaires, ateliers, conférences et stages de formation communs coordonnés avec les composantes terrestre et maritime de l'armée libanaise pour renforcer ses capacités tactiques et opérationnelles et améliorer la coordination entre elle et la FINUL sur les plans opérationnel et tactique, de façon à accroître l'efficacité des opérations combinées

Établissement de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité

Liaison quotidienne et hebdomadaire, communication et échange d'informations avec les deux parties sur des questions liées à la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité exigeant une attention immédiate

Présidence et services de secrétariat assurés pour des réunions tripartites tenues chaque mois ou en fonction des besoins

Services de secrétariat assurés pour les réunions des sous-comités tripartites, y compris le sous-comité chargé de la Ligne bleue, en fonction des besoins, et appui hebdomadaire aux activités menées sur le terrain pour matérialiser la Ligne bleue

Consultations stratégiques et autres réunions de haut niveau régulières avec des responsables de l'armée libanaise sur le renforcement de la coordination entre l'armée et la FINUL

Le cas échéant, enquêtes menées sur les violations présumées de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et sur les autres incidents susceptibles d'exacerber la tension dans la zone d'opérations

Oui 667 exercices, séminaires, ateliers, conférences et stages de formation communs coordonnés avec les composantes terrestre et maritime de l'armée libanaise

L'écart résulte d'une présence réduite de l'armée libanaise dans la zone d'opérations de la FINUL.

3 Rapports

1 lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2013/457)

Oui Organisation de réunions quotidiennes et hebdomadaires et liaison au niveau bilatéral, y compris échange quotidien de communications écrites avec les deux parties, et réunions tripartites

Oui Pour 10 réunions tripartites

Oui Tenue régulière de réunions bilatérales avec chacune des parties au sujet des questions intéressant les trois parties, notamment le marquage de la Ligne bleue, et conduite de 10 opérations de marquage avec l'armée libanaise ou les Forces de défense israéliennes; aucune réunion du sous-comité chargé de la Ligne bleue, les réunions bilatérales ayant été suffisamment constructives et productives

Oui Grâce à l'établissement d'un mécanisme de coordination du dialogue stratégique pour les donations, en coopération avec l'armée libanaise et le Gouvernement libanais; 12 réunions de haut niveau avec des responsables de l'armée libanaise; 3 réunions avec la Commission militaire exécutive libanaise; réunions avec les donateurs du Groupe international d'appui au Liban; réunions préparatoires et plénières de la conférence ministérielle sur le soutien de la communauté internationale aux forces armées libanaises; 2 réunions du Comité permanent du dialogue stratégique avec l'armée libanaise, le Gouvernement libanais et le Coordonnateur spécial pour le Liban

Oui 13 enquêtes

Contacts quotidiens avec les autorités locales et les responsables locaux en vue de mieux faire accepter les tâches confiées à la Force, notamment de donner suite aux plaintes et préoccupations exprimées par les habitants de la zone d'opérations, de définir des mesures de confiance et de détecter les points de conflits éventuels entre la FINUL et la population locale, et de prendre les mesures nécessaires

Réunions hebdomadaires, ou selon les besoins, avec les autorités libanaises et israéliennes, les représentants des milieux diplomatiques et les bureaux et organismes, fonds et programmes des Nations Unies sur les moyens à mettre en œuvre pour faire mieux comprendre le mandat, le rôle et les activités de la FINUL

Réunions d'information à l'intention des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs, selon les besoins, au sujet des questions opérationnelles intéressant la FINUL

Suivi et analyse quotidiens de la couverture par les médias des activités de la FINUL et de l'actualité régionale, y compris par les journaux et périodiques locaux et internationaux ainsi que par les médias électroniques et les médias sur Internet, résumés quotidiens de l'actualité diffusés le matin et l'après-midi, revue quotidienne et hebdomadaire des médias en langue arabe, et analyse hebdomadaire des tendances observées dans les médias en ce qui concerne la FINUL

Oui Moyenne de 33 réunions par semaine avec les autorités civiles locales, les responsables religieux et les directeurs des institutions publiques pour répondre aux préoccupations de la population locale et éviter que les activités de la FINUL ne perturbent trop ses conditions d'existence

Oui Réunions hebdomadaires de liaison avec les responsables concernés de l'armée libanaise et des Forces de défense israéliennes; réunions mensuelles de haut niveau avec le commandant de l'armée libanaise et avec les forces de sécurité intérieure; réunions opérationnelles mensuelles avec le commandement local de l'armée libanaise; réunions mensuelles avec de hauts responsables des Forces de défense israéliennes; réunions régulières avec de hauts responsables libanais au niveau national et avec les autorités et associations au niveau municipal; réunions occasionnelles avec des représentants de la diplomatie israélienne

Réunions ponctuelles avec des représentants des milieux diplomatiques à Beyrouth et réunions d'information régulières à l'intention des délégations diplomatiques et des fonctionnaires de l'ONU en visite; réunions bimestrielles avec l'équipe de pays des Nations Unies et réunions des groupes de travail intégrés

Oui Réunions bilatérales avec les représentants des États Membres, des pays fournisseurs de contingents et des pays donateurs et 57 réunions d'information à l'intention de délégations d'États Membres et de pays fournisseurs de contingents et d'autres visiteurs au quartier général de la Force

Exposés lors de 2 réunions rassemblant des représentants de tous les pays fournisseurs de contingents à Beyrouth

Oui Rédaction et diffusion de 260 résumés de l'actualité, de 52 revues et analyses de presse hebdomadaires et de 260 points de presse du matin, ainsi que d'environ 2 000 bulletins d'information d'alerte rapide ou en temps réel et organisation de 36 séances d'information sur les activités liées aux médias, l'actualité et les tendances observées en matière de communication de l'information intéressant la FINUL

Communication quotidienne avec les médias locaux et internationaux par courriel, par téléphone ou lors de réunions ou de contacts directs, organisation de la couverture médiatique des activités de la FINUL, (manifestations, visites, entretiens et points de presse), diffusion régulière de communiqués de presse et de photographies illustrant lesdites activités et publication quotidienne de mises à jour sur le site Web de la FINUL en anglais et en arabe ainsi que sur les nouveaux réseaux sociaux (Facebook, YouTube, Twitter et Flickr)

Production de matériel bilingue audio et vidéo en vue de sa diffusion sur les chaînes de radio et de télévision locales ainsi que par les canaux Internet officiels (site Web de la FINUL, Facebook, YouTube et UNifed), notamment production d'une série radiophonique bimensuelle et d'annonces télévisées thématiques (2 par mois) ainsi que de documentaires sur le mandat, les opérations et les activités de maintien de la paix de la FINUL et la coordination avec l'armée libanaise

Oui Communication quotidienne d'information aux médias locaux et internationaux (télévision et presse); points de presse à l'intention de journalistes; environ 350 entretiens avec des hauts responsables et des porte-parole de la FINUL; environ 400 visites de représentants des médias dans la zone d'opérations; mises à jour quotidiennes et hebdomadaires sur le site Web de la FINUL ainsi que sur les nouveaux réseaux sociaux (notamment Facebook, YouTube, Twitter et Flickr) et publication de photos, de vidéos, d'exposés multimédias, d'articles, de communiqués de presse, de déclarations aux médias et de la revue de la FINUL, *Al Janoub*, traduite et distribuée en anglais et en arabe; organisation de 3 expositions de photos pour célébrer des manifestations spéciales au quartier général de la FINUL et dans la zone d'opérations

- 18 Épisodes de la série télévisée *The Challenge* et vidéo promotionnelle de 60 secondes diffusés sur 4 chaînes de télévision nationales et téléchargés sur le site Web de la FINUL, Facebook et YouTube (en arabe et en anglais); annonces télévisées « Discover UNIFIL » de 60 secondes diffusées sur 4 chaînes de télévision nationales; distribution de 1 000 DVD en arabe et en anglais à la population, aux médias et aux délégations internationales en visite
- 49 Exposés multimédias (vidéos, photos et articles) sur les activités de la FINUL téléchargés en anglais et en arabe sur le site Web de la Force
- 24 Épisodes radiodiffusés et 3 530 messages promotionnels sur le mandat et les activités de la FINUL diffusés sur 5 stations de radio nationales et publiés sur le site Web et la page Facebook de la Force; maintenance et actualisation quotidiennes et hebdomadaires du site Web et des comptes YouTube, Facebook, Flickr et Twitter de la FINUL
- 850 Photographies des activités de la FINUL distribuées aux médias et publiées sur le site Web de la Force et sur Flickr et Twitter; couverture photo régulière des manifestations et activités organisées par la FINUL

<p>Production et diffusion d'une revue trimestrielle d'information en anglais et en arabe (4 numéros par an, 80 000 exemplaires) sur les activités de la FINUL et des organismes des Nations Unies dans toutes la zone d'opérations, à l'intention de la population et des autorités et institutions locales, des médias et de la communauté internationale, et d'une revue interne trimestrielle en anglais (4 numéros par an, 40 000 exemplaires)</p>	<p>Oui 2 numéros de la revue de la FINUL, <i>Al Janoub</i>, (tirage par numéro : 16 000 exemplaires en arabe et 4 000 en anglais); 4 numéros de <i>Litani</i> (tirage par numéro : 10 000 exemplaires en anglais)</p> <p>Il a été produit moins de numéros que prévu d'<i>Al Janoub</i> en raison du départ de certains membres du personnel travaillant pour la revue</p> <p>22 000 exemplaires du calendrier 2014 (20 000 en arabe et 2 000 en anglais) sur le thème « FINUL : La Mission en action »</p>
<p>Neutralisation des mines et munitions non explosées afin de fournir des voies d'accès en vue du marquage de la Ligne bleue</p>	<p>11 892 Mètres carrés de terrain permettant l'accès à 56 points de démarcation de la Ligne bleue, matérialisés par des barils</p> <p>411 mines antipersonnel et 1 munition non explosée détectées et éliminées</p> <p>En outre, la FINUL a apporté son appui aux opérations de déminage menées par l'UNFICYP d'avril 2014 à juin 2014 en déminant 7 032 m² de terrain et en procédant à la destruction d'une mine antivehicule du fait que l'UNFICYP ne disposait pas de toutes les capacités voulues en matière de déminage.</p>

Réalisation escomptée 1.2 : Normalisation de l'exercice, par le Gouvernement libanais, de son autorité dans le sud du Liban

Indicateurs de succès prévus

L'ensemble des 134 conseils municipaux existant dans la zone d'opérations de la FINUL sont en place et gèrent les municipalités; les institutions civiles et religieuses fonctionnent.

L'appui à la présence active du Gouvernement libanais, de ses ministères et de ses institutions au sud du Liban est renforcé.

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint : l'ensemble des 134 municipalités étaient tout à fait fonctionnelles et les maires se sont succédé selon les modalités définies dans un accord conclu entre les parties; un conseil municipal a été suspendu parce qu'il n'avait pas procédé à l'élection d'un nouveau maire; 2 maires ont démissionné; un nouvel administrateur de district (Qaemmaqam) a été nommé pour le caza de Tyr, son prédécesseur ayant pris sa retraite; le budget des municipalités est demeuré en déficit, ce qui a eu une incidence négative sur la prestation de services par la plupart des municipalités accueillant des réfugiés syriens; un nouveau groupement de municipalités a été instauré à Hasbani, qui inclut une municipalité (Kaoukaba) qui fait partie de la zone d'opérations de la FINUL.

2 réunions avec le nouveau Gouverneur du sud du Liban à l'appui des activités menées sur place pour restaurer l'autorité de l'État; 6 réunions avec la Compagnie des eaux du sud du Liban, consacrées aux préoccupations et aux difficultés liées à la gestion et à la distribution de l'eau

	<p>dans le sud du Liban; atelier organisé avec le Ministère de l'énergie et de l'eau et le responsable de l'Union des municipalités de Tyr, sur « l'énergie renouvelable » et la sensibilisation des principaux représentants locaux aux énergies durables; recensement avec le Ministère de l'agriculture des besoins agricoles dans la zone d'opérations et renforcement des capacités des exploitants et des coopératives dans le sud du Liban; recensement avec le Ministère de l'éducation des difficultés auxquelles font face les écoles et suggestions d'interventions possibles pour y remédier; organisation avec le Ministère de l'énergie et de l'eau, en consultation avec le Ministère de l'éducation, de séances de sensibilisation à l'eau à l'intention de 350 écoliers du caza de Bent Jbeil</p>
<p>Prévention, par l'armée libanaise, de la présence de toute autorité échappant au contrôle de l'État libanais</p>	<p>Objectif atteint : l'armée libanaise a assuré le service de 28 postes de contrôle (permanents ou ponctuels) en moyenne et procédé à une vingtaine de patrouilles motorisées par jour; ses activités ont diminué au second semestre, en raison de redéploiements à l'extérieur de la zone d'opérations de la FINUL; conduite d'une moyenne de 36 opérations par jour en coordination avec l'armée libanaise : 8 opérations d'interception de tirs de roquette, 2 patrouilles mixtes à pied et service de 13 postes de contrôle communs, 2 patrouilles motorisées, 8 patrouilles le long de la Ligne bleue, 2 factions de jour et 1 faction de nuit</p>
<p>Renforcement des capacités de coordination civilo-militaire de l'armée libanaise</p>	<p>Poursuite des activités d'appui au renforcement de la capacité civilo-militaire de l'armée libanaise, grâce à des réunions régulières avec son commandant chargé de la coopération civilo-militaire; à la participation de la FINUL à un séminaire sur la coordination civilo-militaire à l'intention du personnel ACM de l'armée libanaise et des autres membres du personnel militaire au quartier général du secteur situé au sud du Litani; réunion avec d'autres spécialistes de l'ACM, où il a été débattu de la rationalisation des activités de renforcement des capacités de l'armée libanaise en matière d'ACM</p>

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Réunions bimensuelles avec les autorités centrales libanaises, y compris les ministères chargés de fournir des services publics, sur l'extension de l'autorité du Gouvernement libanais dans le sud du Liban, et avec les organismes publics centraux et régionaux chargés de fournir des services publics à la population du sud du Liban</p>	<p>Oui</p>	<p>En moyenne 5 réunions par mois avec les autorités centrales libanaises, y compris les Ministères de l'éducation, de la santé, des affaires sociales et de l'agriculture, sur des questions techniques relatives aux activités et aux projets menés conjointement dans le sud du Liban, notamment les projets à effet rapide, dans les domaines de l'éducation, du renforcement des capacités des coopératives d'agricultrices, de l'environnement ou du développement social</p>

<p>Moyennant des réunions régulières et des communications quotidiennes (téléphone, vidéoconférences, courrier électronique, etc.), fourniture de conseils au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, à d'autres bureaux, organismes, fonds et programmes des Nations Unies, aux représentants du corps diplomatique et aux organisations non gouvernementales sur la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité et d'autres résolutions et sur la situation générale dans le sud du Liban, en particulier en ce qui concerne les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la FINUL, et coordination des activités avec ces entités</p>	<p>4 réunions par mois avec les groupements de municipalités du sud du Liban sur des questions présentant un intérêt local; plusieurs mesures prises pour prêter assistance aux centres de développement social au moyen du renforcement des capacités du personnel (formation aux soins destinés aux enfants), fourniture de ressources (équipement et matériel) et activités d'appui pour améliorer le développement social dans le sud du Liban</p>
<p>Liaison avec l'équipe de pays des Nations Unies, les représentants diplomatiques, les donateurs potentiels et les organisations non gouvernementales, en vue de mieux coordonner l'application systématique et intégrée de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité</p>	<p>Oui Grâce à des entretiens hebdomadaires entre le Chef de mission de la FINUL et le Coordonnateur spécial pour le Liban; à des relations de travail quotidiennes et au détachement partiel d'un spécialiste des questions politiques au Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban; à la présence d'un spécialiste des questions politiques du Bureau lors des réunions tripartites avec l'armée libanaise et les Forces de défense israéliennes; à la participation à des réunions de groupes de travail organisées par diverses entités des Nations Unies et consacrées à des questions liées à la santé, à la protection et à la protection de l'enfance</p> <p>Oui Au moyen de réunions bilatérales avec des organismes des Nations Unies, dont le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), consacrées à des projets et initiatives spécifiques pour le sud du Liban; participation aux réunions trimestrielles des donateurs de petites subventions aux fins de la présentation de demandes de financement de projets émanant du sud du Liban et accueil d'une délégation du Réseau de sécurité et de défense d'Amérique latine afin qu'elle présente le concept et les modalités concrètes des activités de maintien de la paix des Nations Unies dans l'optique des États d'Amérique latine</p>
<p>Réunions hebdomadaires visant à coordonner les programmes, partager l'information et planifier les interventions d'urgence avec les organismes des</p>	<p>Oui Au moyen de réunions de coordination mensuelles/bimestrielles avec des organismes des Nations Unies, consacrées aux questions</p>

Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales et locales intervenant dans le sud du Liban, notamment en ce qui concerne le relèvement, le développement et d'autres questions intersectorielles

Moyennant des réunions hebdomadaires, fourniture de conseils aux autorités locales sur l'élaboration de propositions de projet à financer par les donateurs extérieurs et conseils techniques sur la gestion des projets et d'autres initiatives spéciales qui aident l'État à étendre son autorité et l'administration locale à exercer les responsabilités qui lui incombent

Coordination avec l'armée libanaise et fourniture d'une assistance aux éléments qui la composent pour améliorer la coordination entre civils et militaires grâce à des activités programmées au titre du Fonds pour la consolidation de la paix

Mise en œuvre de 25 projets à effet rapide visant à favoriser l'extension de l'autorité de l'État, l'éducation et le renforcement des capacités en matière civique, les initiatives de gestion des conflits et d'instauration de la confiance et l'amélioration des services de base (éducation, eau et assainissement, santé)

humanitaires intéressant le sud du Liban; réunions de coordination bihebdomadaires avec des organisations non gouvernementales internationales et nationales intervenant dans le sud du Liban, et consacrées à la préparation aux situations d'urgence, à la protection de l'environnement et au développement social et économique; réunions de coordination mensuelles avec l'OCHA et le Bureau du Coordonnateur résident; réunions mensuelles avec l'équipe de pays et l'équipe de pays pour l'action humanitaire; réunions mensuelles de coordination interinstitutions et de groupes de travail, consacrées aux réponses à apporter à la crise des réfugiés syriens; réunions avec Save the Children (Suède) sur des initiatives en matière de protection de l'enfance

Oui Activités de liaison quotidiennes avec les autorités locales concernant différentes possibilités de financement; contacts avec les donateurs libanais et internationaux pour la collecte de fonds à l'appui d'initiatives locales; assistance prêtée à la municipalité Bent Jbeil aux fins de la mobilisation d'un soutien extérieur au titre d'un projet de construction d'une installation de production de biogaz; mise au point, avec les parties prenantes, des modalités d'un appui aux services d'urgence civils dans le sud du Liban; contacts pris avec des organismes des Nations Unies et la communauté des donateurs pour aider la municipalité de Chebaa à régler la crise d'approvisionnement en eau à laquelle elle fait face

Oui Réunions bimestrielles avec les représentants de l'armée libanaise et du PNUD sur le renforcement de la capacité de coordination civilo-militaire au sein de l'armée libanaise; appui technique au PNUD au titre de l'élaboration d'une proposition axée sur le renforcement de capacités

25 Projets à effet rapide visant à favoriser : la gestion des conflits et l'instauration de la confiance (7); l'extension de l'autorité de l'État ainsi que l'éducation et le renforcement des capacités en matière civique (10); l'accès aux services de base dans les domaines de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement et de la santé (8)

Consultations mensuelles avec les autorités locales, la société civile et les groupes locaux de femmes, ainsi qu'avec les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, sur les questions concernant l'égalité des sexes et la protection des droits de l'enfant

Oui Organisation de 8 réunions en moyenne par mois avec des représentants des autorités locales, d'organisations de la société civile, de coopératives de femmes et d'organisations non gouvernementales sur l'égalité des sexes et les droits de l'enfant; organisation de manifestations de sensibilisation aux mines et à la conservation de l'eau; vente de produits alimentaires et expositions d'objets artisanaux aux fins de la promotion de l'autonomisation des femmes rurales

Enquêtes d'opinion trimestrielles menées dans la zone d'opérations de la FINUL

Oui Grâce à des cycles semestriels d'enquêtes d'opinion menées localement, au nettoyage des données et à la production d'un rapport analytique

Campagnes d'information trimestrielles sur les activités et le mandat de la FINUL faisant appel aux éléments suivants : diffusion d'affiches (2 500), de prospectus (15 000) et de dépliants (15 000), qui seront également disponibles sur Internet, organisation de conférences de presse, publication de communiqués de presse, diffusion bimensuelle d'émissions radiophoniques et d'annonces vidéos, diffusion et exposition de photos, et diffusion d'une revue bimestrielle d'information et d'un fil d'actualités régulièrement mis à jour

Oui 2 numéros de la revue d'information de la FINUL, *Al Janoub*; 4 numéros de la revue interne *Litani*; 49 présentations multimédias sur le site Web de la FINUL; distribution de 22 000 exemplaires du calendrier 2014 (en arabe et en anglais) sur le thème « FINUL : La Mission en action » dans le sud du Liban et téléchargement sur le site Web et sur Facebook et Flickr; épisodes de la série télévisée *The Challenge* téléchargés sur le site Web et sur Facebook et YouTube (en arabe et en anglais); production et diffusion sur cinq stations de radio nationales (en arabe) de 24 épisodes de *Salam from the South* et téléchargement sur le site Web de la FINUL; environ 200 photos adressées au Siège de l'ONU; vidéo « Mission Profile » accessible sur le site Web et les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Flickr et YouTube) en anglais et en arabe; publication de 100 communiqués de presse, déclarations et articles; distribution de 9 000 objets portant l'emblème de la FINUL et des messages essentiels à l'occasion de manifestations de premier plan organisées dans le sud du Liban à l'appui des écoles publiques; organisation de campagnes de sensibilisation et exposés lors de rassemblements publics, dans le cadre d'une initiative de sensibilisation de la population locale

Organisation d'activités de proximité visant à promouvoir de meilleures relations entre la FINUL et la population locale

Oui Au moyen de l'organisation de 9 900 activités de sensibilisation – notamment : réunions, séances éducatives, traitements médicaux, dentaires et vétérinaires, cérémonies, activités de suivi et autres activités diverses

Organisation d'activités de sensibilisation ciblant les enfants (visites et séances d'information dans des établissements scolaires au sujet de la FINUL, aide à la formation professionnelle, commémoration de journées spéciales, dons de livres et de cadeaux), les jeunes et les femmes (sensibilisation, formation professionnelle/renforcement des capacités, expositions de produits) et au bénéfice de communautés (réalisation d'évaluations dans des villages, prestation d'assistance médicale et d'autres formes d'aide, récolte d'olives)

Composante 2 : appui

29. Au cours de l'exercice considéré, la composante appui a continué de fournir à la Force des services dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité tout en améliorant ses services et en réalisant des gains d'efficacité. L'appui fourni a concerné un effectif moyen de 10 369 membres des contingents et 936 membres du personnel civil. L'appui a porté sur tous les domaines, y compris la mise en œuvre de programmes de déontologie et discipline et de sensibilisation au VIH/sida, l'administration du personnel, les soins médicaux, l'informatique et les communications, les transports terrestres, la surveillance et le contrôle, l'approvisionnement en rations, en carburant et en fournitures générales, ainsi que la fourniture de services de sécurité pour l'ensemble de la Force.

Réalisation escomptée 2.1 : Fourniture à la Force d'un appui plus efficace en matière de logistique, d'administration et de sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Mise en place et amélioration de la connectivité à la Base d'appui des Nations Unies à Valence (Espagne) et à la Base de soutien logistique de Brindisi (Italie) par l'utilisation de lignes louées dans le cadre de la coopération régionale au Moyen-Orient avec l'ONUST, la FNUOD, la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq et la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (2011/12 : débit de 20 Mbps; 2012/13 : débit de 30 Mbps; 2013/14 : débit de 60 Mbps)

Respect à 100 % des mesures de lutte contre le VIH/sida par l'ensemble du personnel

Objectif atteint : débit de 60 Mbps en 2013/14

Mesures appliquées à 88,2 %

Le taux est moins élevé que prévu parce qu'il n'a pas été possible d'appliquer les mesures à tous les militaires nouvellement déployés en raison de la relève de certains contingents tous les six mois, de la priorité donnée à d'autres activités opérationnelles et programmes, de la réduction des effectifs civils et du partage des tâches fonctionnelles du Groupe au niveau régional.

Progrès dans l'application des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et d'Umoja

Objectif atteint. Les soldes d'ouverture ont été établis et les premières écritures de clôture ont été enregistrées selon les normes IPSAS. Umoja a été mis en service à la FINUL en juillet 2013 à titre pilote et l'expérience acquise a permis d'apporter des améliorations afin de poursuivre la mise en œuvre du progiciel dans d'autres opérations de maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Poursuite de la mise en œuvre du projet de suivi de la budgétisation axée sur les résultats exploitable sous Lotus Notes, lancé comme projet pilote au cours de l'exercice 2011/12, qui fournit des outils permettant l'évaluation et le suivi en continu de l'état d'application de la budgétisation axée sur les résultats aux composantes opérations et appui de la Force	Oui	Mise au point d'un outil de suivi de la budgétisation axée sur les résultats exploitable sous Lotus Notes, à partir de données trimestrielles
Utilisation plus efficace des moyens de transport aérien et terrestre par un recours accru au transport de surface afin de réduire le nombre de vols transportant des personnalités ou les membres de délégations et les vols de liaison et faire baisser la consommation de carburant d'aviation tout en fournissant un appui optimal à la Force au moyen de 7 avions au maximum pour 1 600 heures de vol prévues	Oui	1 420 heures de vol et consommation de 0,6 million de litres de carburant, au lieu des 1 600 heures de vol et 0,8 million de litres de carburant prévus
Mise en œuvre intégrale du système centralisé de stockage et d'achat sans interrompre la fourniture de services et d'appui à la Force	Non	Le système centralisé de stockage et d'achat n'a pas été intégralement mis en œuvre en raison de la réception tardive du bon de certificat de cession d'une unité à comptabilité autonome.
Organisation de formations et élaboration de procédures, dont les procédures relatives à Umoja et aux normes IPSAS	Oui	Des formations sur Umoja et les normes IPSAS ont été dispensées en ligne et sur place pour le personnel de la FINUL, et des ateliers ont été organisés à Entebbe et Brindisi pour les coordonnateurs du projet IPSAS et les spécialistes locaux de la mise en place des processus relatifs à Umoja et l'élaboration des procédures. Des aide-mémoire et tous les supports de formation sont disponibles en ligne.
Utilisation optimale des groupes électrogènes en vue de réduire la consommation de diesel de 5 % (soit 1 million de litres)	Non	16,3 millions de litres au lieu des 15,8 millions de litres prévus

Utilisation de vols affrétés et de navires à passagers/ferries basés à Naqoura pour la relève des contingents, afin d'aboutir à une réduction estimée à 5 % des coûts à ce titre	Non	L'augmentation de la consommation de 3 % est principalement due aux mauvaises conditions météorologiques. Le produit n'a pas été exécuté parce qu'on n'a pas utilisé de ferries pour la relève des contingents et que le coût des vols affrétés n'a pas diminué.
Appui à la mise en œuvre des normes IPSAS, notamment la reconfiguration des processus, la mise à jour des procédures opérationnelles permanentes et la formation de l'ensemble du personnel de la Force occupant des fonctions en rapport avec les finances, le budget et la gestion du matériel	Oui	La FINUL a participé à la mise en place d'une base de données sur les biens immobiliers qui a permis de communiquer au Siège les données utilisées pour formuler les politiques d'évaluation et d'amortissement des actifs de l'ONU; la Force a mis toutes les procédures opérationnelles permanentes en conformité avec les normes IPSAS et introduit toutes les modifications correspondantes dans les processus.
Appui à la mise en œuvre d'Umoja, notamment par une analyse de la qualité des données et le nettoyage de celles-ci dans les anciens systèmes	Oui	La FINUL a été la première mission à mettre en place l'infrastructure d'exploitation d'Umoja.

A. Produits d'appui standard

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
Déploiement, relève et rapatriement des effectifs militaires et policiers et administration du personnel civil	Effectif autorisé : 15 000 militaires et 1 046 civils	Effectif moyen : 10 369 militaires et 936 civils
Contrôle du matériel appartenant aux contingents et des services de soutien logistique autonome	45 unités constituées inspectées dans le cadre des inspections obligatoires du matériel appartenant aux contingents 364 rapports d'inspection du matériel appartenant aux contingents transmis au Siège à des fins de remboursement 24 rapports d'inspection relatifs au Groupe d'intervention navale transmis au Siège à des fins de remboursement 3 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord	43 unités constituées inspectées Le nombre inférieur aux prévisions s'explique par le rapatriement de 2 unités (génie et transport aérien). 346 rapports d'inspection L'écart s'explique par le déploiement d'un nombre de militaires moins élevé que prévu. 30 rapports L'écart s'explique par le plus grand nombre de rotations des navires du Groupe d'intervention navale. 7 réunions du Comité de contrôle de la gestion du matériel appartenant aux contingents et des mémorandums d'accord

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
		Le nombre supérieur de réunions s'explique par les modifications apportées aux mémorandums d'accord concernant 2 pays fournisseurs de contingents et le déploiement de contingents fournis par 2 nouveaux pays.
Suivi à 100 % du matériel appartenant à l'ONU	Suivi à 100 % de 13 000 articles appartenant à l'ONU (inspectés et comptabilisés)	Suivi à 100 % de 12 788 articles appartenant à l'ONU (inspectés et comptabilisés)
Rations	3 534 784 rations journalières distribuées sur 22 sites	3 165 542 rations journalières distribuées sur 19 sites, les militaires déployés étant moins nombreux que prévu Le nombre inférieur de sites s'explique par la fermeture de 2 sites et le regroupement de 2 autres.
Approvisionnement en carburant	15,8 millions de litres de diesel destinés aux groupes électrogènes, 5,8 millions de litres d'essence destinés aux véhicules et 0,8 million de litres de carburant d'aviation	16,3 millions de litres de diesel, 5,7 millions de litres d'essence et 0,6 million de litres de carburant d'aviation La consommation de diesel a été supérieure aux prévisions en raison des intempéries; la consommation d'essence a été inférieure aux prévisions en raison des nouvelles mesures de réduction de la consommation d'essence; la consommation de carburant d'aviation a été inférieure aux prévisions parce que l'hélicoptère MI-8 a effectué moins de vols que prévu.
Entretien des locaux	347 bâtiments en dur sur 54 sites	848 bâtiments en dur sur 52 sites Le nombre de bâtiments est supérieur aux prévisions parce que les locaux sont classés en fonction de la nouvelle base de données utilisée pour la mise en conformité avec les normes IPSAS et des nouveaux critères de définition des bâtiments en dur Le nombre inférieur de sites s'explique par la fermeture d'un site et le transfert d'un autre à l'armée libanaise

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
Entretien des groupes électrogènes	Exploitation et entretien de 183 groupes électrogènes	Exploitation et entretien de 120 groupes électrogènes Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions parce que 44 groupes électrogènes ont été comptabilisés en pertes et 19 autres n'ont pas été sortis des stocks, en raison de la reconfiguration ou de la suppression de positions militaires
Entretien des bâtiments préfabriqués	1 712 bâtiments et locaux entretenus	1 535 bâtiments et locaux entretenus Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions parce que 96 bâtiments et locaux ont été comptabilisés en pertes et 81 n'ont pas été sortis des stocks, en raison de la réorganisation ou de la suppression de positions militaires
Entretien et rénovation des routes	100 km de routes	100 km de routes
Parc automobiles	1 024 véhicules	982 véhicules Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions parce que 18 véhicules ont été comptabilisés en pertes et 15 ont été transférés à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et à la FNUOD, et en raison des efforts supplémentaires déployés par la FINUL pour faire correspondre le nombre de véhicules aux coefficients standard
Parc d'aéronefs	7 aéronefs	7 aéronefs
Heures de vol	1 600 heures de vol	1 420 heures de vol Le produit exécuté a été inférieur aux prévisions en raison des mesures prises pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des moyens de transport par un recours accru au transport de surface afin de réduire le nombre de vols transportant des personnalités ou les membres de délégations et les vols de liaison

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
Installations aéroportuaires	31 hélistations sur 21 sites	31 hélistations sur 21 sites
Installations médicales	16 unités médicales de niveau I et 2 unités médicales de niveau II	16 unités médicales de niveau I et 2 unités médicales de niveau II
Communications	2 réseaux à satellite, 10 microstations terriennes, 36 centraux téléphoniques, 111 liaisons hertziennes, 42 répéteurs et émetteurs à haute fréquence et 115 à très haute fréquence	2 réseaux à satellite, 8 microstations terriennes, 16 centraux téléphoniques, 110 liaisons hertziennes, 42 répéteurs et émetteurs à haute fréquence et 123 à très haute fréquence Le nombre de microstations terriennes et de liaisons hertziennes a été inférieur aux prévisions en raison de la comptabilisation en pertes du matériel endommagé ou obsolète; le nombre de centraux téléphoniques a été inférieur aux prévisions en raison de l'adoption du système CISCO de téléphonie par Internet utilisant une plateforme centralisée; le nombre de répéteurs et émetteurs à très haute fréquence a été supérieur aux prévisions parce que la FINUL est en train de convertir ses systèmes radio au numérique et qu'il n'a donc été procédé à aucune comptabilisation en pertes pendant l'exercice 2013/14
Données et cartes géographiques	Production de 250 cartes, dont des cartes opérationnelles, thématiques, satellites et électroniques 12 services assurés à des fins d'analyse du terrain, de renseignement géospatial et d'étude	Production de 307 cartes Le nombre supérieur aux prévisions tient à l'augmentation des besoins de la force 20 services assurés Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions parce que davantage de services ont été fournis aux fins d'analyse du terrain, de renseignement géospatial et d'étude pour la planification et le marquage de la Ligne bleue

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
	Organisation, à l'intention du personnel de la Force, de 36 sessions de formation à l'utilisation du système de positionnement universel (GPS), des systèmes d'information géographique et des cartes	39 sessions organisées Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions parce qu'il a fallu organiser des séances de formation à Google Earth et aux applications mobiles connectées aux systèmes d'information géographique
	Collecte, à des fins opérationnelles, de données géospatiales sur 2 300 km ²	Collecte, à des fins opérationnelles, de données géospatiales sur 4 750 km ² Le produit exécuté a été supérieur aux prévisions du fait de l'augmentation des besoins opérationnels de la Force
Informatique	56 serveurs, 1 735 ordinateurs de bureau, 275 ordinateurs portables, 313 imprimantes, 116 scanners et 33 réseaux locaux et étendus	58 serveurs, 2 754 ordinateurs de bureau, 509 ordinateurs portables, 280 imprimantes, 52 scanners et 33 réseaux locaux et étendus Le nombre plus élevé d'ordinateurs de bureau et d'ordinateurs portables s'explique par le maintien en service de matériel comptabilisé en pertes et par la sous-comptabilisation, lors des exercices précédents, des ordinateurs destinés aux dignitaires et aux membres du personnel de direction ayant des bureaux dans divers sites ainsi que des ordinateurs se trouvant dans d'autres lieux de formation et de conférence
Déontologie et discipline	Mise en œuvre d'un programme de déontologie et de discipline à l'intention de tous les membres du personnel militaire et civil, y compris formation, prévention, suivi et formulation de recommandations sur les mesures à prendre en cas de faute	Formation initiale dispensée à 3 173 membres du personnel de la Force et d'autres missions et bureaux régionaux de la Force : 630 militaires, 113 officiers d'état-major, 12 policiers et 24 civils; formation de 338 militaires et 45 membres du personnel civil sur les normes de conduite des fonctionnaires de l'ONU et les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles; formation de 38 membres du personnel civil aux questions relatives aux comportements interdits;

<i>Produit</i>	<i>Prévu 2013/14</i>	<i>Effectif 2013/14</i>
		<p>formation de respectivement 354, 121 et 75 membres du personnel civil de la FINUL, de l'UNFICYP et du Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban sur le règlement des conflits au travail; et séances d'information pour 884 militaires sur les conséquences sur le plan disciplinaire, de la révision des mémorandums d'accord entre l'ONU et les pays fournisseurs de contingents; formation sur les normes de conduite de l'ONU et la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles dispensées à 516 formateurs chargés de former 12 727 militaires et civils; séances d'information à l'intention de 23 coordonnateurs du réseau pour la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles (UNICEF, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, PNUD, HCR, Bureau du coordonnateur résident des Nations Unies, Bureau international du Travail et Office des Nations Unies contre la drogue et le crime); examen et évaluation des rapports d'enquête; et enregistrement et traitement de toutes les allégations de faute conformément à la politique en vigueur</p>

B. Produits propres à la mission, non standard ou spécialisés

<i>Produit</i>	<i>Prévu en 2013/14</i>	<i>Exécuté en 2013/14</i>
Exploitation et entretien de stations de traitement des eaux usées	26 stations sur 16 sites	26 stations sur 14 sites Le nombre de sites est inférieur aux prévisions car 2 sites ont été fermés.
Exploitation et entretien de stations d'épuration de l'eau et de puits	11 stations d'épuration de l'eau sur 7 sites et 15 puits sur 13 sites	11 stations d'épuration de l'eau sur 7 sites et 14 puits sur 12 sites

<i>Produit</i>	<i>Prévu en 2013/14</i>	<i>Exécuté en 2013/14</i>
Activités de formation et d'évaluation destinées à des chauffeurs/machinistes pour tous types de véhicules	700 chauffeurs militaires et civils	700 chauffeurs militaires et civils
Fourniture d'un service quotidien de navette destiné au personnel de la FINUL, 5 jours par semaine	Service fourni à un effectif moyen de 20 agents	Aucun service n'a été fourni, le service de navette ayant dû être interrompu en 2012 pour des raisons de sécurité.
Exploitation et entretien de navires	8 navires (3 frégates, 4 patrouilleurs et 1 patrouilleur offshore) et 1 transbordeur de passagers et de véhicules	9 navires en moyenne (3 frégates, 4 patrouilleurs, 1 patrouilleur offshore, 1 corvette) et 1 transbordeur de passagers et de véhicules
Entretien de dispositifs d'évacuation terrestre et aérienne à l'échelle de la mission	16 hôpitaux de niveau I	16 hôpitaux de niveau I
	1 hôpital de niveau III à Tyr (Liban)	1 hôpital de niveau III (service de consultations externes) à Tyr (Liban)
	3 hôpitaux de niveau IV (1 à Saïda (Liban) et 2 à Beyrouth)	5 hôpitaux de niveaux III et IV (1 à Saïda (Liban), 4 à Beyrouth)
	2 installations médicales de niveau IV hors de la zone de la mission (1 à Haïfa (Israël) et 1 à Chypre)	<p>Dépassement dû à la conclusion de contrats de prestation de services médicaux dans le plus grand nombre d'hôpitaux possible, compte tenu de l'instabilité de la situation sur le plan de la sécurité et des capacités limitées de la FINUL en unités de soins intensifs et nombre de lits</p> <p>2 installations médicales de niveau IV hors de la zone de la mission [1 à Haïfa (Israël) et 1 à Nahariya (Israël)], ces installations étant proches du quartier général de la FINUL, à Naqoura</p> <p>En plus :</p> <p>1 hôpital de niveau I+ au quartier général de la FINUL, à Naqoura</p> <p>1 hôpital de niveau II dans le secteur est</p> <p>1 service de Laboratoires (service de consultations externes) à Tyr</p> <p>Le dépassement des prévisions s'explique par l'instabilité de la situation dans la région sur le plan de la sécurité.</p>

<i>Produit</i>	<i>Prévu en 2013/14</i>	<i>Exécuté en 2013/14</i>
Poursuite des efforts de prévention du VIH/sida par la sensibilisation de tout le personnel de la FINUL, organisation de programmes d'initiation et promotion des rapports sexuels protégés et de l'utilisation de préservatifs	8 000 participants aux séances d'information obligatoires et aux programmes d'initiation sur le VIH/sida organisés à l'intention de toutes les catégories de personnel de la FINUL	11 477 participants aux séances d'information et aux programmes d'initiation sur le VIH/sida organisés à l'intention de toutes les catégories de personnel de la FINUL Le nombre plus élevé de participants tient à la mise en place d'activités de sensibilisation à l'intention des membres des familles du personnel et à la participation d'un plus grand nombre d'éducateurs.
Élaboration de supports d'information, d'éducation et de communication sur le VIH/sida pour diffusion à tout le personnel de la FINUL	1 000 t-shirts, 2 000 calendriers de bureau, 2 000 affiches, 15 000 étuis pour cartes d'identité, 15 000 rubans rouges et 15 000 brochures	1 000 t-shirts, 2 000 calendriers de bureau, 15 000 étuis pour cartes d'identité, 15 000 rubans rouges et 15 000 brochures distribués
Formation d'éducateurs en vue d'élargir et de poursuivre le programme d'éducation par les pairs, notamment en supervisant les cours que ces derniers donnent au personnel de la FINUL	25 éducateurs	126 éducateurs Un plus grand nombre d'éducateurs ont été formés pour répondre aux besoins des contingents et du personnel civil, ainsi que d'autres missions dans la région, notamment de l'ONUST, de l'UNFICYP et de la FNUOD.
Formation de professionnels de la santé dans les domaines suivants : protocoles et procédures de dépistage volontaire et confidentiel et d'accompagnement psychologique, précautions universelles de sécurité et directives concernant les mesures postexposition	25 professionnels de santé pluridisciplinaires en lieu et place du système de rotation du personnel en tenue	48 professionnels de santé militaires pluridisciplinaires à la FINUL Un plus grand nombre de professionnels ont été formés car il est réellement nécessaire d'initier les professionnels de santé militaires après la relève aux protocoles et procédures de dépistage du VIH et de prophylaxie postexposition.
Formation de conseillers en vue de renforcer et d'améliorer les services de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique offerts au personnel de la FINUL et de garantir le respect des normes déontologiques et professionnelles pertinentes	Prestation et promotion de services de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique offerts au personnel de la FINUL et aux membres de leur famille dans le respect des normes déontologiques et professionnelles pertinentes	Prestation et promotion de services de dépistage et d'accompagnement psychologique dans la mission dans le respect des normes déontologiques et professionnelles pertinentes et dépistage volontaire de 737 membres du personnel de la FINUL et membres de leur famille

<i>Produit</i>	<i>Prévu en 2013/14</i>	<i>Exécuté en 2013/14</i>
Prestation de services de sécurité assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sur tous les sites de la zone de mission	Services de sécurité assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 6 fonctionnaires de la sécurité nationale pour le Centre de gestion de l'information et des opérations relatives à la sécurité 6 agents recrutés sur le plan international et 5 agents de sécurité recrutés sur le plan national sous astreinte en permanence	Services de sécurité assurés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 6 fonctionnaires de la sécurité nationale pour le Centre de gestion de l'information et des opérations relatives à la sécurité 6 agents recrutés sur le plan international et 5 agents de sécurité recrutés sur le plan national sous astreinte en permanence
Protection rapprochée, 24 heures sur 24, des responsables de la FINUL et des hautes personnalités en visite	Protection rapprochée des hauts fonctionnaires de la FINUL et des responsables en visite à partir du rang de sous-secrétaire général	Protection rapprochée des hauts fonctionnaires de la FINUL et des responsables en visite à partir du rang de sous-secrétaire général (109 visites/escortes au total)
Mise à jour de l'évaluation des risques à l'échelle de la mission correspondant aux directives du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU	Évaluation des risques mise à jour (deux fois par an)	Évaluation des risques mise à jour (deux fois par an)
Organisation de séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence destinées à l'ensemble du personnel de la FINUL	20 séances	51 séances Compte tenu de l'instabilité de la situation sur le plan de la sécurité et de son évolution, la FINUL a conduit davantage de séances de sensibilisation à la sécurité et aux questions connexes à l'intention des fonctionnaires et des personnes à leur charge.
Initiation aux questions de sécurité et organisation d'exercices de lutte contre les incendies à l'intention de tous les nouveaux membres du personnel de la FINUL	32 séances d'initiation aux questions de sécurité 1 exercice d'incendie pour tous les fonctionnaires	19 séances d'initiation aux questions de sécurité La diminution du nombre de séances tient à celle du nombre d'arrivées/de relèves. 4 exercices d'incendie pour tous les fonctionnaires Un plus grand nombre d'exercices ont été conduits car la multiplication des incendies a conduit à associer davantage d'agents à l'organisation et à la conduite d'exercices d'incendie et à en renforcer la sensibilisation.

<i>Produit</i>	<i>Prévu en 2013/14</i>	<i>Exécuté en 2013/14</i>
Gestion, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, de l'information sur la sécurité en coordination avec les homologues de la FINUL et les autres départements concernés	Établissement de rapports, d'avis consultatifs et d'informations connexes sur la sécurité	Établissement de rapports, d'avis consultatifs et d'informations connexes sur la sécurité
Organisation d'exercices/réunions destinés aux personnes relais pour les questions de sécurité dans la zone	12 exercices/réunions	30 exercices/réunions Dépassement dû à la nécessité de mieux sensibiliser les personnes relais de la zone et leurs adjoints aux types de mesures en cas d'évacuation compte tenu de l'instabilité de la situation sur le plan de la sécurité
Organisation de cours de formation à la sécurité et à la sûreté en mission destinés à tous les membres du personnel des Nations Unies en poste dans la zone située au sud du fleuve Litani	4 cours par an	4 cours par an
Mise en place d'une surveillance en matière de sécurité et fourniture de services d'entretien et de réparation pour l'ensemble du matériel de sécurité déployé aux portes d'accès à la zone de la FINUL	24 machines installées à l'emplacement de 7 portes d'accès	24 machines installées à l'emplacement de 7 portes d'accès
Transport de passagers et de marchandises à l'intérieur de la zone de mission par les moyens aériens de la FINUL	9 000 passagers et 2,6 tonnes de marchandises	8 815 passagers et 2,1 tonnes de marchandises
Transport de marchandises en surface par les moyens de transport à usage commercial et les véhicules de la FINUL	1 140 tonnes de marchandises	796 tonnes de marchandises Diminution due au taux de vacance de postes plus élevé des contingents (30,9% contre les 26,5% prévus dans le budget)

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) / (1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	301 509,6	293 263,9	8 245,7	2,7
Police des Nations Unies	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	301 509,6	293 263,9	8 245,7	2,7
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	63 028,3	57 543,6	5 484,7	8,7
Personnel recruté sur le plan national	33 342,0	46 205,1	(12 863,1)	(38,6)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	21,2	(21,2)	–
Personnel fourni par les gouvernements	–	–	–	–
Total partiel	96 370,3	103 769,9	(7 399,6)	(7,7)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	63,6	179,0	(115,4)	(181,4)
Voyages	913,4	1 066,0	(152,6)	(16,7)
Installations et infrastructures	27 456,6	24 227,0	3 229,6	11,8
Transports terrestres	8 219,6	6 967,0	1 252,6	15,2
Transports aériens	6 056,8	5 908,8	148,0	2,4
Transports maritimes ou fluviaux	37 495,5	42 355,8	(4 860,3)	(13,0)
Communications	6 301,3	4 012,7	2 288,6	36,3
Informatique	3 536,2	4 840,8	(1 304,6)	(36,9)
Santé	1 114,1	822,4	291,7	26,2
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	3 085,0	3 989,6	(904,6)	(29,3)
Projets à effet rapide	500,0	496,8	3,2	0,6
Total partiel	94 742,1	94 865,9	(123,8)	(0,1)
Total brut	492 622,0	491 899,7	722,3	0,1
Recettes provenant des contributions du personnel	11 157,0	12 975,5	(1 818,5)	(16,3)
Total net	481 465,0	478 924,2	2 540,8	0,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	492 622,0	491 899,7	722,3	0,1

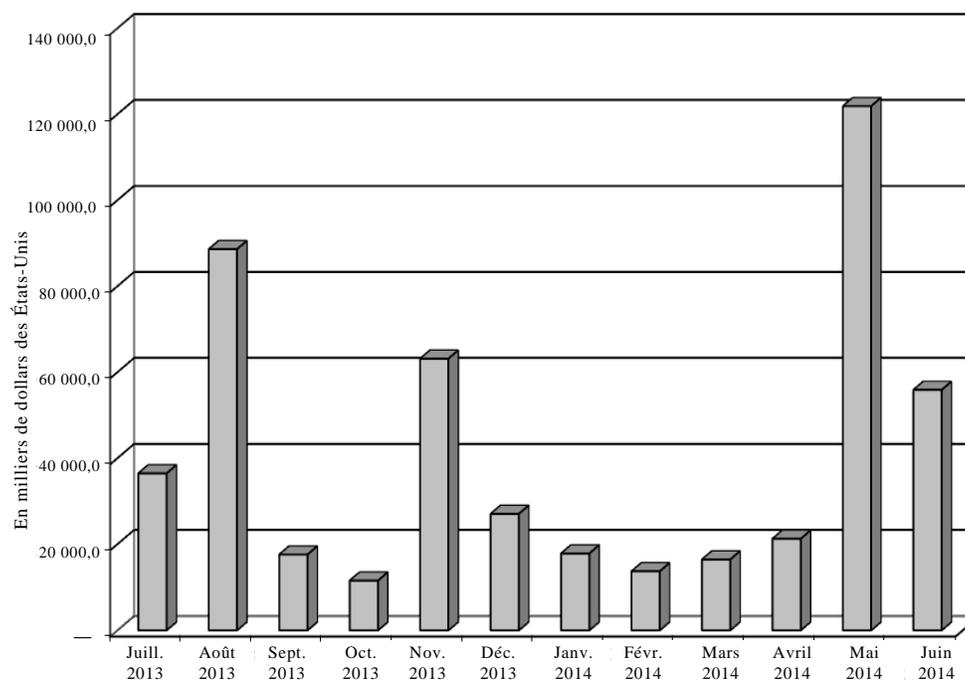
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	301 509,6	(8 038,0)	293 471,6
II. Personnel civil	96 370,3	7 402,0	103 772,3
III. Dépenses opérationnelles	94 742,1	636,0	95 378,1
Total	492 622,0	–	492 622,0
Pourcentage de réaffectation			0,02

30. La réaffectation des ressources s'explique essentiellement par un dépassement des crédits au titre des traitements du personnel recruté sur le plan national et des dépenses connexes, qui résulte de l'occupation de postes de classes supérieures à celles prévues au budget, ainsi que du versement d'indemnités aux agents dont les postes ont été supprimés à l'issue de l'examen des effectifs civils. Ce dépassement a été compensé par une sous-utilisation des ressources prévues pour les militaires et le personnel de police, laquelle s'explique par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (30,9 % au lieu des 26,5 % inscrits au budget pour les militaires).

C. Évolution des dépenses mensuelles



31. L'augmentation des dépenses enregistrée aux mois d'août et novembre 2013, puis de mai et juin 2014, est imputable au remboursement aux pays fournisseurs de contingents des montants dus au titre des contingents, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome. En outre, en mai 2014, des dépenses ont été engagées au titre des transports maritimes et fluviaux et des relèves de contingents.

D. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	2 047,0
Recettes diverses ou accessoires	306,2
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	6 949,1
Total	9 302,3

E. Dépenses au titre du matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	63 676,8
Total partiel	63 676,8
Soutien logistique autonome	
Contingents	32 487,1
Total partiel	32 487,1
Total	96 163,9

<i>Facteurs approuvés pour la mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la mission			
Contraintes du milieu	0,6	1 ^{er} juillet 2007	26 décembre 2007
Usage opérationnel intensif	0,8	1 ^{er} juillet 2007	26 décembre 2007
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} juillet 2007	26 décembre 2007
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5-4,0		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	2 139,7
Total	2 139,7

^a Représente les terrains et les locaux fournis par le Gouvernement du Liban, dont la Maison de la FINUL à Beyrouth, un centre d'évacuation à Tyr, les bureaux de la Section du contrôle des mouvements au port et à l'aéroport, le quartier général de la mission à Naqoura et des postes militaires ainsi que des services, le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée et l'exemption des droits de douane.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Contingents	8 245,7	2,7 %

32. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que le nombre moyen de militaires déployés (10 369) a été inférieur aux prévisions (11 025), ce qui s'est traduit par un taux effectif moyen de vacance de postes de 30,9 %, au lieu des 26,5 % inscrits au budget. Cet écart a été en partie compensé par la hausse des montants demandés pour le rapatriement de deux contingents.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	5 484,7	8,7 %

33. L'existence d'un solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que le taux effectif moyen de vacance de postes (13,4 %) a été inférieur aux prévisions (5 %), compte tenu de la réduction du nombre de postes résultant de l'application des recommandations formulées à l'issue de l'examen des effectifs civils.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(12 863,1)	(38,6 %)

34. Le dépassement des crédits est principalement imputable aux facteurs suivants : a) occupation de postes de classes supérieures à celles prévues au budget pour le personnel recruté sur le plan national; b) augmentation du montant moyen effectif des dépenses communes de personnel (58 % au lieu des 50 % inscrits au budget); c) versement d'indemnités à 25 agents recrutés sur le plan national qui ont été licenciés quand leurs postes ont été supprimés conformément aux recommandations formulées à l'issue de l'examen des effectifs civils.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(115,4)	(181,4 %)

35. Le dépassement des crédits tient principalement aux dépenses relatives aux services de consultants spécialistes de l'environnement et aux services de test de matériel de génie, ainsi qu'au fait que les dépenses afférentes au renouvellement de services de consultants spécialisés en informatique ont été inscrites par erreur dans la rubrique Informatique. Il a été en partie compensé par la diminution des crédits nécessaires au titre des formateurs car les activités de formation prévues ont été conduites en interne.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(152,6)	(16,7 %)

36. Le dépassement est principalement imputable aux frais de voyage hors formation résultant de la multiplication des voyages liés à des affectations provisoires dans la zone de la Mission, à la nécessité imprévue de faire appel à des coordonnateurs des opérations de relève, à la participation de la FINUL aux dépenses de voyage des responsables de groupe professionnel, un groupe d'experts en recrutement, et à la hausse des crédits nécessaires au titre des escortes des rapatriements sanitaires. Il a été en partie compensé par une diminution des dépenses au titre des voyages, car la priorité a été redonnée aux programmes de formation internes pour permettre au plus grand nombre d'agents possible de participer à une formation.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	3 229,6	11,8 %

37. L'existence d'un solde non utilisé tient essentiellement au fait que : a) les dépenses au titre de l'achat de préfabriqués, du logement et des fournitures d'entretien ont été moins élevées que prévu car deux emplois de temporaire ont été supprimés et trois restructurés; b) les dépenses au titre des carburants et lubrifiants ont été moins élevées en raison de la baisse du prix du carburant (0,82 dollar le litre contre un coût moyen de 0,92 dollar par litre inscrit au budget) et des lubrifiants (1,65 dollar le litre contre un coût moyen de 1,76 dollar le litre inscrit au budget); c) les dépenses au titre du matériel de défense des périmètres ont été moins élevées car le nombre d'agents des contingents déployés a été inférieur aux prévisions; d) les dépenses au titre des pièces de rechange ont été moins élevées par suite de retards dans le renouvellement des contrats-cadres pour les pièces des groupes électrogènes.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 252,6	15,2 %

38. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement aux facteurs suivants : a) les dépenses au titre de l'assurance responsabilité civile ont été moins élevées que prévu car les frais d'assurance des véhicules ont été inscrits par inadvertance dans la rubrique Fournitures, services et matériel divers; b) les crédits prévus pour l'achat

de pièces de rechange ont été sous-utilisés car le fournisseur n'était pas en mesure de livrer les articles avant la fin de la période; c) l'achat de deux ambulances a été annulé en raison de retards que le fournisseur a accumulés dans leur production.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	148,0	2,4 %

39. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement au nombre moins élevé d'heures de vol (1 420 au lieu des 1 600 prévues au budget) et à la baisse des dépenses au titre du carburant d'aviation, dont le prix s'est établi à 0,86 dollar le litre (contre 0,89 dollar inscrit au budget).

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	(4 860,3)	(13,0 %)

40. Le dépassement de crédits s'explique principalement par le règlement de sommes dues au titre de la location et de l'exploitation des navires de la Force d'intervention navale lors d'exercices antérieurs, ainsi qu'au titre de la location et de l'exploitation de 10 navires pendant les 12 mois de l'exercice, alors qu'il n'était prévu d'utiliser que 9 navires pendant 10 mois.

	<i>Écart</i>	
Communications	2 288,6	36,3 %

41. L'existence d'un solde inutilisé tient au fait qu'aucun crédit n'a été utilisé pour couvrir les dépenses afférentes à l'utilisation de répéteurs, que le taux de recouvrement du coût des appels personnels a augmenté et que les dépenses relatives au matériel de communication ont été inscrites par inadvertance dans la rubrique Informatique.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(1 304,6)	(36,9%)

42. Le dépassement de crédits est imputable à l'achat d'un logiciel de prise de vue et d'articles consommables destinés à couvrir les besoins de fonctionnement de la Mission et au fait que les dépenses afférentes à certains éléments du matériel de communication ont été inscrites par inadvertance dans la rubrique Informatique.

	<i>Écart</i>	
Santé	291,7	26,2 %

43. L'existence d'un solde inutilisé tient principalement à la baisse des dépenses afférentes à l'achat de fournitures médicales, ainsi qu'au fait que certaines fournitures n'ont pas été livrées en raison des retards accumulés par l'entreprise et que le nombre de patients dirigés vers les hôpitaux a été moins élevé que prévu. Elle a été en partie compensée par les dépenses supplémentaires relatives à l'achat de matériel médical venu remplacer du matériel obsolète.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(904,6)	(29,3 %)

44. Le dépassement des crédits tient principalement à l'imputation erronée des postes suivants : a) assurance responsabilité des véhicules; b) fret et coûts apparentés (inscrits par inadvertance à la rubrique Achat d'équipements divers); c) eau en bouteille (inscrites à la rubrique Contingents); d) pertes réelles de change. Il est en partie compensé par la diminution des crédits utilisés au titre des demandes d'indemnisation, comptabilisations en pertes et ajustements.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

45. En ce qui concerne le financement de la MINUL il conviendrait que l'Assemblée générale :

- a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014, soit 722 300 dollars;
- b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2013 (9 302 300 dollars) provenant des intérêts créditeurs (2 047 000 dollars), de recettes diverses ou accessoires (306 200 dollars) et des économies résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (6 949 100 dollars).

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/279

(A/67/780/Add.9)

Demande

Suite donnée

Le Comité consultatif félicite la FINUL pour les efforts qu'elle déploie afin de gérer ses transports d'une manière globale de façon à maîtriser ses dépenses de transport aérien sans nuire à l'exécution de son mandat. Les éventuelles économies réalisées devraient être clairement signalées dans les rapports sur l'exécution des budgets correspondants (par. 41).

La FINUL a utilisé ses moyens de transport terrestres, ses propres véhicules et ceux du secteur privé, pour réduire les déplacements de passagers et de fret par voie aérienne.

Demande

Le Comité consultatif félicite la Force des efforts qu'elle fait pour rationaliser son infrastructure informatique en virtualisant ses postes de travail afin de réduire les coûts de ses prestations et d'en améliorer la qualité. Les informations sur les avantages de cette initiative et sur les économies réalisées par ce biais devraient être communiquées dans le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice 2013/14 (par. 47).

Suite donnée

La FINUL a achevé l'installation du matériel nécessaire au fonctionnement de l'infrastructure de bureau virtuel, qui a facilité la gestion des postes, renforcé la sécurité et réduit la puissance consommée.

La virtualisation a permis à la Mission de centraliser la gestion des postes et le contrôle de l'installation des logiciels, de la sauvegarde des données et de la création d'images système.

La virtualisation a également eu pour grand avantage de permettre une amélioration de la sécurité. En verrouillant l'image, l'ordinateur central en interdit l'accès aux autres machines et empêche l'utilisateur local d'en extraire des données pour les copier sur son poste. Elle s'est en outre avérée avantageuse pour les utilisateurs dont les données sensibles, qui sont stockées sur le serveur au lieu de rester sur leur poste, étaient ainsi protégées en cas de vol ou d'incident grave. Un poste client plat (machine virtuelle) consomme moins d'électricité qu'un ordinateur de bureau. C'est une façon de réduire l'empreinte carbone et la puissance consommée.
